

Une troisième vague de grands projets publics THD

■ Bernard GENDRE, Vice-président – Conseil général du Gers

(Cette présentation s'appuie sur un diaporama)



Si le Gers est connu essentiellement pour ses produits de qualité, son « bien vivre », son foie gras, son Armagnac, il peut aussi être un territoire moderne, comme je vais essayer de vous le démontrer. Tout d'abord, permettez-moi d'excuser le Président Philippe MARTIN compte tenu de ses fonctions à l'Assemblée nationale, il y a des moments où l'on ne peut pas être partout ! Je vais essayer de le remplacer puisque je suis élu référent pour le SDTAN départemental et je salue ici notre chargé de mission, Romain GABRIELLI. En effet, dès que les départements ont eu à mettre en place des schémas directeurs, le Président du Conseil général a souhaité que le département du Gers s'empare du sujet le plus rapidement possible et nous avons créé une cellule avec un chargé de mission qui est directement rattaché au cabinet du Président. Notre SDTAN a déjà été voté en conseil général en janvier de l'année dernière et nous l'avons également déposé auprès des services de l'État au printemps 2012.

Je remercie le Président de l'AVICCA d'avoir permis de mettre le Gers en avant, avec le témoignage d'un département rural, ce qui, surtout après la matinée que nous venons de vivre avec l'intervention de Madame la Ministre, est pour nous quelque chose de très important.

Aménagement numérique et déploiement du Très haut débit dans le Gers

Même si les futures lois de décentralisation devraient confirmer la vocation des départements à porter les politiques d'aménagement numérique, le déploiement de ces réseaux n'est pas aujourd'hui une vocation du Conseil général, mais nous avons souhaité nous emparer de cette problématique dès que cela a été possible. Avant de vous parler de l'aménagement numérique gersois, je souhaite vous expliquer pourquoi le Gers s'est engagé à corps perdu dans cette ambition et pourquoi c'est même devenu la priorité des élus du Conseil général et de son Président.

Je suis élu dans un département qui, depuis 1850, a perdu sans cesse de la population. Il y a 13 ans, lorsque nous avons repris la majorité au sein de ce conseil général, nous avons décidé de nous engager pour mettre un terme au déclin du département et mettre en œuvre des politiques qui nous permettraient d'attirer de nouvelles populations et de fixer de nouveaux habitants. Il y a 10 ans, ces nouveaux Gersois néo-ruraux avaient principalement deux exigences : d'abord, avoir une école dans le village où ils s'installaient, et ensuite, avoir des routes suffisamment entretenues pour être en communication rapide avec le chef-lieu du département ou la métropole régionale qu'est Toulouse. Nous avons donc maintenu nos écoles rurales, désenclavé notre département, et désormais les familles qui s'installent ou les entrepreneurs qui investissent ne nous parlent plus de routes ou d'écoles, ils ont de nouvelles exigences : en priorité les réseaux de téléphonie mobile et, bien sûr, l'accès Internet haut débit. Cette attente est aussi valable pour le développement touristique de notre département, un tourisme rural qui est un atout important pour le Gers.

Le numérique est donc devenu vital pour les départements ruraux fragiles et, ironie du sort, c'est précisément là que les opérateurs privés n'ont pratiquement aucune intention d'investir dans des infrastructures modernes. Le désenclavement numérique des territoires ruraux - entendez par là des départements non rentables - est laissé à la charge des collectivités dont la capacité d'investissement a été systématiquement fragilisée par les décisions de l'État depuis environ 10 ans. Nous allons donc évoluer dans des conditions financières encore plus contraintes que d'autres, puisque le budget d'un département rural comme le nôtre est très faible par rapport à celui de départements plus urbains.



**Aménagement Numérique
& Déploiement du Très-Haut Débit dans le Gers**

Colloque de l'AVICCA, 11 avril 2013

M. Philippe Martin
Député
Président du Conseil Général du Gers

CONSEIL GÉNÉRAL
DU GERS
G I S
GASCogne

■ Éviter une facture numérique

En 2005 déjà, le risque de fracture numérique aurait pu être fatal pour le Gers, si le Conseil général et Orange n'avaient pas signé une charte « Département innovant », aux termes de laquelle l'ADSL a été déployé sur pratiquement tout le département. Aujourd'hui, une grande partie du territoire est couvert, mais avec des débits qui sont inférieurs à 2 Mbit/s. De plus, nous avons fait des investissements en collaboration avec la région, et également sur des fonds européens, sur du haut débit via le WiFi. Malgré tout, 28% de la population gersoise a un débit inférieur à 2 Mbit/s.

Dans le département du Gers, aujourd'hui, nous avons donc besoin du Très haut débit. Notre ambition d'apporter le Très haut débit à tous les Gersois et dans toutes les communes a rencontré une autre volonté, celle d'un gouvernement conscient des errements d'une politique libérale et si peu soucieuse des territoires ruraux. Ce matin, avec ce que vous avez entendu de la part de Madame la Ministre, je puis vous le dire tout net : dans le Gers, en matière numérique, nous en sommes sûrs, le changement, c'est maintenant !

1. Éviter une fracture numérique

Une initiative publique indispensable...

La Charte « Département Innovant » signée avec France Télécom dès 2005
N'a pas empêché l'existence de nombreuses zones grises :

28% de la population gersoise souffrent d'un débit inférieur à 2 Mb/s
(11% à l'échelle nationale et 15% à l'échelle régionale).

Dans le département où l'habitat est le plus dispersé du pays,
il est compliqué et coûteux de bâtir des infrastructures TIC performantes partout.

... en l'absence d'investissements privés suffisants

- Les co-investissements Orange / SFR ne concerneront qu'une seule communauté d'agglomération, soit 17% de la population.
- L'initiative publique devra donc viser 83% de la population gersoise... dans les territoires où le coût à la prise explose (près de 4 000 € en moyenne et plus de **5 500 € en dehors des communes importantes du département**).

■ Un déploiement THD pragmatique

D'emblée, parce que les Gascons sont avant tout des gens raisonnables - même si parfois un peu fougueux sur les terrains de rugby! -, nous avons écarté les scénarios 100% FTTH, les investissements de 350 millions d'euros initialement nécessaires pour ce déploiement étant complètement hors de portée du Conseil général et des intercommunalités gersaises. C'est pourquoi nous avons choisi d'entrée de jeu de privilégier un mix technologique ambitieux et adapté aux finances locales : FTTH majoritaire, plus plan de montée en débit important, plus WiFi en s'appuyant sur le succès de ces réseaux dans le Gers, et satellite pour les quelques habitations isolées que nous ne pourrions pas couvrir. Ces choix technologiques répondent à une philosophie politique très simple : le bon débit au bon endroit et au bon moment !

2. Un déploiement THD pragmatique



Le scénario 100% FTTH hors de portée financière

- Le scénario 100% FTTH, estimé de 300 à 350 M€, est illusoire dans un département où le Conseil Général investit seulement 30 M€ par an.

Des territoires légitimement impatients

La nécessité d'apporter **rapidement** une réponse satisfaisante aux nombreuses zones grises s'accommode difficilement des délais nécessaires au déploiement FTTH dans ces territoires les plus ruraux

Rendent incontournable le mix-technologique

FTTH majoritaire,
Plan de Montée En Débit important (150 SR),
Amélioration réseaux hertziens (qui comptent déjà de nombreux clients dans le Gers),
et Satellite (pour 4%)

Composent le mix technologique d'un projet ambitieux et adapté aux finances locales

■ Axes prioritaires du déploiement du THD dans le Gers

Nous ne considérons pas le haut débit comme un attribut de modernité mais comme le support des usages susceptibles de transformer le Gers et de le rendre plus attractif. Nous sommes partis des besoins exprimés par les forces vives et par les territoires et ce diagnostic nous a vite permis de cerner plusieurs points importants. Premièrement, les besoins domestiques du grand public, d'abord là où l'impatience est la plus légitime car le débit est inférieur à 2 Mbits. Deuxièmement, les besoins spécifiques des sites stratégiques, qu'il s'agisse des établissements de santé organisés autour de notre Pôle d'Excellence Rurale e-Santé en ruralité ; des prises à finalité professionnelle, de l'aéronautique à l'agriculture - n'oublions pas que nous sommes voisins des installations d'Airbus sur le site toulousain avec une forte implantation d'entreprises aéronautiques sur le territoire gersois - ; des sites d'enseignement, ou les principaux sites culturels du département, tels que l'Abbaye de Flaran ou le Festival Jazz in Marciac que tout le monde connaît, j'en suis sûr !

En nous attachant aux usages, nous avons pu répartir intelligemment nos efforts et amener la fibre à chaque endroit où elle apportait une réponse pertinente.

3. Axes prioritaires du déploiement THD dans le Gers



Grand public

- Une réponse satisfaisante et rapide dans les territoires les moins bien desservis (sans ADSL de qualité et sans solution hertzienne)
= Montée En Débit au SR et Satellite
- Dans sa première phase, le déploiement FTTH visera les communes de + 1 300 habitants

Sites stratégiques

- Sites de Santé pour s'appuyer sur le Pôle d'Excellence Rurale « e-santé »
= réseau d'hôpitaux locaux et de maisons de santé
+ usages autour du maintien à domicile de populations vieillissantes et dépendantes (THD fixe et mobile)
- Prises à finalité professionnelle, en ZAE ou isolées, en fonction des usages (dans toute la diversité du Gers : de l'aéronautique en périphérie toulousaine jusqu'aux importantes coopératives agricoles)
- Sites d'enseignement, administratifs et culturels de premier plan

■ Une révision du PNTHD favorable

Il est évident que la révision du Plan national Très haut débit est une opportunité importante pour le Gers. Cela va surtout nous permettre de revoir rapidement notre SDTAN avec des niveaux supérieurs en fibre, et d'entrer rapidement dans la phase concrète, avec la création du syndicat mixte, auquel l'ensemble des collectivités locales doivent adhérer, qui est prévue depuis déjà quelques mois, mais nous attendions les arbitrages de Madame PELLERIN pour pouvoir affiner notre SDTAN et le présenter de manière actualisée à l'ensemble des collectivités gersoises. Nous souhaitons faire en sorte que ce syndicat mixte soit opérationnel dès le mois de septembre et pouvoir engager une phase de travaux dès 2014.

4. Une révision du PNTHD favorable

Une meilleure péréquation

- ▶ La dispersion de l'habitat est un bon critère pour la construction de réseaux TIC : il fallait soutenir les territoires délaissés par l'initiative privée, confrontés à des coûts à la prise dissuasifs, où la capacité d'investissement était limitée.
- ▶ **La révision des taux de soutien soulage les collectivités gersoises appelées à porter un projet qui subissait durement le plafonnement de l'ancien PNTHD**

Des délais confirmés

Eviter une refonte globale du PNTHD permettra une mise à jour rapide du projet gersoises, **qui sera redéposé au FSN avant fin juin, pour entrer en phase de travaux dès 2014.**

■ Un effet de levier

Grâce à l'amélioration de ce plan nous allons pouvoir aller plus loin dans le déploiement et surtout faire monter le niveau de FTTH sur le département puisque, pour respecter nos financements, nous étions loin des 50%, plutôt autour des 40%, et là nous espérons passer au-delà des 50% à l'horizon 2019. Tout ceci est donc un plan bien concerté, en adéquation avec les besoins de notre territoire et surtout de nos finances.

Au final, avec le cabinet Idate qui nous a aidé à élaborer ce SDTAN, nous estimons l'investissement initial à 66 millions d'euros, sur un coût total, frais financiers et frais de fonctionnement inclus, de 98 millions d'euros sur 20 ans d'exploitation. Vous voyez donc qu'il s'agit d'un projet plus pragmatique et que nous sommes loin des 350 millions d'euros portés par certains départements qui se sont aperçus qu'il faut peut-être revoir cela.

Bien qu'ayant optimisé les critères retenus par l'ancien gouvernement, notre SDTAN reste un projet probablement trop lourd pour les intercommunalités gersoises et les annonces de Madame la Ministre relancent donc complètement ce projet. C'est pour nous une triple victoire, avec une péréquation renforcée, des délais qui deviennent crédibles et surtout des ambitions revues à la hausse. Pour nous, élus, c'est un sentiment d'une belle journée puisque, pour une fois depuis fort longtemps, les spécificités d'un département rural ont été prises en compte.

5. Un effet de levier



Une capacité d'action renforcée

- ▶ Les économies générées par le meilleur taux de soutien FSN sur le périmètre FTTH
- ▶ Des communes initialement écartées qui ne subissent plus le plafonnement et sont mieux soutenues
- ▶ La réduction des importances des coûts de financement

Permettront au Gers de revoir ses ambitions à la hausse :

Département 100% THD dès 2017
Augmentation de 50% du nombre de prises FTTH
qui deviendront majoritaires dans le département dès 2019

Tout en réduisant l'impact financier pour les collectivités locales, conscientes de l'enjeu mais fragilisées par l'effort financier.

Phase ultérieure

Si l'on veut aller encore plus loin, on se rend compte que, vu les chiffres annoncés, cela sera difficile pour un département comme le Gers. L'extinction des réseaux cuivre va être très coûteuse, cela sera donc complètement impossible avec nos seules finances, puisque le prix des prises monterait autour de 5 500 euros, ce qui n'est pas finançable par nos collectivités aujourd'hui.

En conclusion et après ces annonces qui nous ont rassurés, on peut dire que l'égalité des territoires et des citoyens est aujourd'hui respectée et sera mise en avant par le Conseil général du Gers. Alors que nous avons vu dans nos territoires ruraux s'éloigner tous les services que la population attend, aujourd'hui, avec le Très haut débit, c'est un challenge que relèvent le Conseil général du Gers et l'ensemble des intercommunalités du département. Aujourd'hui, je peux dire que, grâce à ce projet, c'est un peu la République qui revient dans nos territoires, avec tout ce qu'elle doit apporter, avec l'État, les départements, et les collectivités locales.

Voilà la vision que nous avons du THD dans le Gers, pragmatique et surtout en adéquation avec nos finances, mais c'est un projet que l'on peut facilement mettre en œuvre, il n'y a aucun souci, ni politique, ni financier et nous espérons qu'en 2019 nous pourrions venir vous présenter le résultat de toutes nos actions ! Nous sommes à votre disposition avec notre chargé de mission pour les questions plus techniques. Je vous remercie et si vous voulez découvrir le Gers nous serons heureux de vous accueillir !

6. Phases ultérieures



Poursuite du déploiement FTTH

- ▶ La mission sur l'extinction du réseau cuivre devra prendre en compte le coût des déploiements FTTH dans les territoires les plus ruraux.
- ▶ La poursuite du déploiement FTTH dans le Gers se heurtera au montant de l'investissement correspondant (plus de 250 M€ pour 46 000 prises, soit 5 500 €/prise en moyenne)
- ▶ Qui ne pourra pas être envisagé par les collectivités gersoises sans prise en charge par le **service universel**.